



## FONCTIONNEMENT DU CLUB 2021-2022

Adresse de la salle à Compiègne :  
Complexe sportif – Avenue du Huy  
(au-dessus de la piscine)



### Le montant des cotisations :

Licencié suivi par un intervenant du club : 240 euros

Licencié sans aucun suivi : 120 euros \*

Débutant (jeune et adulte) : 240 euros

Licencié au Centre de Formation : 600 euros

Partenaire d'entraînement au Centre de Formation : 2000 euros

Licencié en second club sans suivi : 200 euros (avec suivi 400 euros)

### Les intervenants :

Il y a trois professionnels qui interviennent au sein de l'E.T.C. (Équipe Technique du Club)

Olivier Tavernier : Directeur sportif, entraîneur référent du centre de formation  
Responsable des choix techniques et du programme de compétitions des jeunes  
et de la filière sportive

Adrien Olivier : Suivi d'entraînement des jeunes et adultes  
(début de l'encadrement le lundi 13 septembre 2021)  
Responsable du groupe « Initiation jeunes »  
(début des interventions le samedi 18 septembre 2021)

Jean-Paul Baugnon : Responsable du groupe « Initiation Adultes »  
(début des interventions le mercredi 15 septembre 2021)

### Le planning d'intervention :

HORAIRES	LUNDI		MERCREDI		SAMEDI	
	Adrien		Jean-Paul		Jean-Paul	Adrien
9h à 10h30					Initiation Adultes	Suivi (Enfants & Adultes)
10h30 à 12h					Entraînement libre	Initiation Enfants
18h à 20h	Suivi Enfants	Entraînement libre	Entraînement libre			
20h à 22h	Entraînement libre	Suivi Adultes	Entraînement libre	Initiation Adultes		

\* Les leçons particulières par un intervenant non choisi par le club ne sont pas autorisées

\* Les licenciés en entraînement libre ont accès aux installations au même titre que ceux qui ont choisi un suivi